

Assemblée générale

du Mercredi 9 mars 2022 de 9h30 à 12h00
En visioconférence

Proposition de résolution N°1 : le Rapport Financier 2021.....	3
Proposition de résolution N°2 : le Rapport Moral 2021	4
Proposition de résolution N°5 : le Budget Prévisionnel 2022	12

Sommaire

Ordre du jour	2
Ouverture de l'assemblée générale	2
Les bilans pour l'année 2021	3
Le bilan comptable de l'exercice 2021.....	3
Le rapport moral de l'année 2021	3
Le Budget Prévisionnel 2022	4
Le point sur les adhésions pour l'année 2022.....	4
Rappel des décisions relatives aux Chantiers 2022.....	5
La IXème Université d'été du Comité national de liaison des EPCC	5
<i>Débroussaillage</i>	<i>5</i>
<i>Une première proposition de thème</i>	<i>6</i>
<i>La mobilisation des équipes membres pour l'Université 2022</i>	<i>7</i>
<i>Proposition de déroulé de l'université 2022.....</i>	<i>8</i>
L'approbation du budget prévisionnel 2022.....	8
<i>Présentation du BP 2022.....</i>	<i>8</i>
<i>Le budget analytique</i>	<i>9</i>
Précisions concernant le Département recherche et développement	11
<i>Concernant les recettes.....</i>	<i>11</i>
<i>Concernant les dépenses.....</i>	<i>11</i>
Questions diverses	12

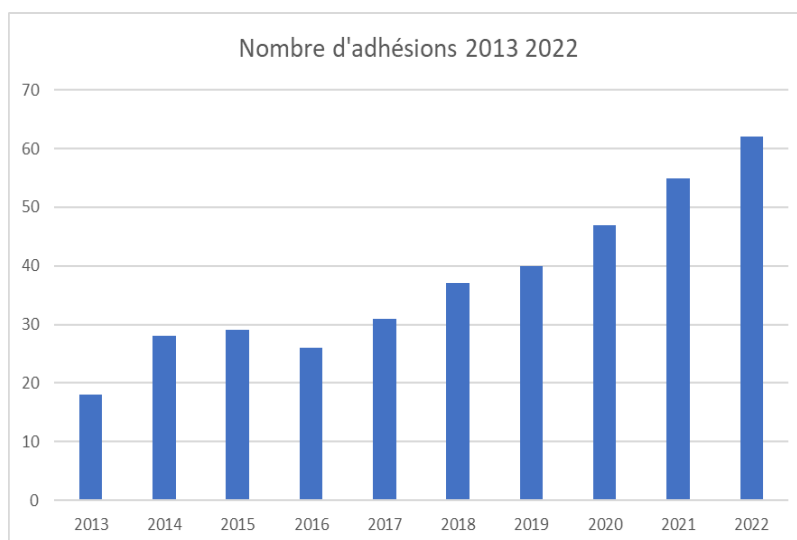
Lundi 21 février 2022

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'Assemblée générale**
- 2. Bilan 2021**
 - Le bilan comptable de l'exercice 2021
 - Le rapport moral de l'exercice 2021
 - Mise en perspective sur 2022 et les prochaines années
- 3. La présentation de la IXème Université d'été 2022, coorganisée avec L'Autre Canal Scène de Musiques Actuelles**
- 4. Le Budget Prévisionnel 2022**
 - Le point sur les adhésions pour l'année 2022
 - Rappel des décisions prises en novembre 2021 sur les chantiers 2022
 - La présentation et l'approbation du budget prévisionnel 2022, précisant de manière analytique les ressources financières consacrées notamment au Département Recherche et Développement

Ouverture de l'assemblée générale

Cyril Jollard, président de l'association du comité national de liaison ouvrira l'assemblée générale avec les mots de bienvenue pour les nouvelles équipes entrant dans l'association qui en ce début d'année 2022 compte plus de 60 membres.



Le nombre des adhésions a été multiplié par 3 depuis 2013, année de création de l'association du Comité national de liaison des EPCC. [2022 : dans l'attente de la totalité des réponses]

De 2003, le Comité était régié sous forme d'un groupement professionnel dont le secrétariat était confié par mandat à Arteca Centre de ressources de la culture en Lorraine (de 2003 à 2009), plus à Arcadi – Agence régionale spectacle en Ile-de France (2010 à 2013)

Les bilans pour l'année 2021

Le bilan comptable de l'exercice 2021

Exposé des motifs

Après une mobilisation importante du délégué général et des membres pour la gestion d'urgence puis la gestion de la crise en 2020, l'année 2021, malgré toujours ce contexte de crise sanitaire, a pu permettre de recentrer les énergies sur le programme d'activité : les ateliers et publications ainsi que la gestion des informations et la coordination générale

Depuis sa création, les dépenses de l'association sont dépendantes du nombre d'adhérents.

Avec 55 adhésions (47 en 2020, 40 en 2019, 37 en 2018 et 31 en 2017), soit plus de 26 000€, cette année 2021 présente, avec les chantiers du Groupe Ressources, des recettes à hauteur de 131 746.25€.

Les dépenses s'élèvent à 116 552.69€.

A la lecture du « comparatif analytique budget et réalisé 2021 », certaines dépenses prévues n'ont pas été réalisées (rendez-vous institutionnels, certaines prestations pour l'Université d'été) mais en contrepartie, une mobilisation plus importante du délégué général a été nécessaire pour répondre à la gestion et à la transmission d'informations aux adhérents mais aussi à la réorganisation de l'Université d'été qui devait initialement se dérouler au CDN de Rouen.

Un carnet de coopération a été réalisé et édité en 2021. Comme tous les ans, il est important de rappeler que, par convention avec facturation, toute la logistique de ces carnets de coopération (relecture, édition, stockage, envoi) est assurée par l'EPCC CICLIC. Nous les en remercions vivement.

Le résultat comptable 2021 est donc positif : 15 193.56€.

Il s'ajoute au report à nouveau existant au 31 décembre 2020 pour un montant de 25 777€. Ce qui porte l'ensemble des réserves de l'association à 40 971€ (cf total 1 au passif du bilan synthétique).

Le rapport financier pour l'exercice 2021 est présenté en annexe avec un Zoom détaillé concernant le budget réalisé du Groupe Ressources (pièce jointe).

Proposition de résolution N°1 : le Rapport Financier 2021

L'assemblée générale approuve le rapport financier pour l'exercice 2021 présenté par Madée TESSIER, Trésorière de l'association du comité national de liaison des EPCC.

Le rapport moral de l'année 2021

Exposé des motifs

Le rapport moral est présenté dans le détail en annexe de ce document (en pièce jointe). Vous trouverez la répartition de l'effort du délégué général sur les différents chantiers et sur la coordination de l'association. Ce suivi, à la manière de projets européens, permet d'ajuster le nombre et la répartition de jours alloués à l'Atelier VersoCulture qui assure la coordination du comité national de liaison des EPCC et l'animation des différents chantiers.

Proposition de résolution N°2 : le Rapport Moral 2021

L'assemblée générale approuve le Rapport Moral pour l'exercice 2021 présenté par Cyril Jollard, Président de l'association du comité national de liaison des EPCC.

Le Budget Prévisionnel 2022

Le point sur les adhésions pour l'année 2022

Depuis maintenant trois ans, les adhésions sont réalisées par tacite reconduction. Nous pouvons nous féliciter de la fidélité des équipes à participer au comité national de liaison et nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles équipes (en vert foncé dans la liste)

ABBAYE DE NOIRLAC	LE TRAIN THEATRE
AIDA- ISERE	L'EMPREINTE- SCENE NATIONALE BRIVE TULLE
ATELIERS MEDICIS	L'HECTARE
BIBRACTE	MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEUR
BORDS DES DEUX SCENES	MC2 GRENOBLE
CARRE COLONNES SCENE NATIONALE	MEMORIAL ACTe
CDN DE NORMANDIE-ROUEN	MEMORIAL DE VERDUN
CHATEAU DE LA ROCHE GUYON	MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES
CHEMINS PATRIMOINE FINISTERE	METZ EN SCENE
CICLIC CENTRE - VAL DE LOIRE	MUSEE DU LOUVRE LENS
CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA	OFFICE CULTURE ANIMATION
CITE INTERNATIONALE BD	OPERA DE LILLE
EPCC 9-9BIS	POLE D'INTERPRETATION DE LA PREHISTOIRE
EPCC ISSOUDUN	POLE NATIONAL CIRQUE ET ARTS DE LA RUE -
ESPACE DES ARTS - Sc. Nat.	CIRQUE JULES VERNE
FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE	POLE SUP'93
FRAC REUNION	RESO NIEVRE
GRAND NARBONNE	SCENE NATIONALE ACB
LA BARCAROLLE	SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
LA BRECHE - POLE NATIONAL CIRQUE	SOMME PATRIMOINE
NORMANDIE	SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
LA CONDITION PUBLIQUE	TERRE DE LOUIS PASTEUR
LA SOUFFLERIE	THEATRE ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS
L'ASTRADA - MARCIAC	THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
L'AUTRE CANAL - SMAC	THEATRE DE L'ARCHIPEL
LE CENT QUATRE	THEATRE DE LORIENT - CDN
LE GRAND ANGLE VOIRON	TRAVAIL ET CULTURE
LE GRAND T	TRIO...S
LE GUEULARD PLUS - SMAC	TROPIQUE ATRIUM - SCENE NATIONALE
LE LAM	MARTINIQUE
LE QUAI - CDN ANGERS	

Ce sont aujourd'hui **58 établissements** qui composent l'association du comité national de liaison des EPCC, dont plusieurs développent leur projet sous forme de régie autonome personnalisée (RAP). D'autres établissements ont déclaré leur intention d'adhérer : ECOLE SUP DES BEAUX ARTS DE NIMES, LA MAISON DES METALLOS, LE TANGRAM SCENE NATIONALE, LES QUINCONCES-ESPAL, MUSEE SOULAGE, VILLE DE TOURS, CITE DES ELECTRICIENS, MUSEE DU TEXTILE ET DE LA VIE SOCIALE, LA CASEMATE - CCSTI, FRAC NORMANDIE. Leurs réponses sont en attentes. Il est raisonnable de penser que 2022 sera l'année où le comité comptera plus de 60 adhérents.

Rappel des décisions relatives aux Chantiers 2022

Lors de l'assemblée générale de novembre 2021, l'association après plusieurs décisions concernant les chantiers à déployer sur l'année 2022.

- Décision N°2021-081 : La préparation d'une rencontre nationale
- Décision N°2021-082 : Un communiqué de presse
- Décision N°2021-083 : La mise en place d'une communication pour le XXème anniversaire
- Décision N°2021-084 : Des opérations régionalisées et territorialisées
- Décision N°2021-085 : L'Université du Comité 2022
- Décision N°2021-086 : Un Comité éditorial annuel
- Décision N°2021-087 : la typologie des publications du Comité
- Décision N°2021-088 : La constitution d'un kit d'accueil pour les primo arrivants
- Décision N°2021-089 : L'organisation de temps de restitution autour des publications
- Décision N°2021-090 : Une étude sur la stratégie éditoriale du Comité
- Décision N°2021-091 : Le programme éditorial 2021
- Décision N°2021-092 : La création d'un Fonds d'expertise
- Décision N°2021-093 : La création du Département Recherche et développement
- Décision N°2021-094 : L'organisation d'une restitution des résultats des travaux du Groupe Ressources
- Décision N°2021-095 : L'amélioration des productions actuelles
- Décision N°2021-096 : Un statu quo des impressions en format papier
- Décision N°2021-097 : L'organisation de Journées d'échanges
- Décision N°2021-098 : L'organisation de Journées thématiques

Chacune et chacun est invité à consulter le relevé de décisions de cette assemblée générale. C'est à partir de ces décisions, que le budget prévisionnel de l'association pour l'exercice 2022 a été élaboré.

La IXème Université d'été du Comité national de liaison des EPCC

La prochaine Université d'été de Culture EPCC se déroulera à L'Autre Canal – Scène de Musiques Actuelles à Nancy



Débroussaillage

Une première réunion a été l'occasion de discuter sur les relations entre les élus et les directions. Ce thème a également été abordé d'un autre point de vue lors de la réunion avec le président de la fédération nationale des DACs.

En fait, il s'agirait peut-être de caractériser les attentes réciproques entre les élus et les directions de lieux ? Les attentes concernent-elles :

- le **portage** du projet de l'établissement : qu'est-ce que cela signifie exactement ?
- Le **soutien** du projet, notamment au plan financier
- la **défense** du projet face aux contraintes budgétaires que connaissent des collectivités

- **l'adhésion** des élus au projet porté par la direction
- **l'appropriation** des facteurs influençant directement le fonctionnement et la gouvernance de l'établissement
- la **reconnaissance** de la contribution et du travail réalisé par la direction et de l'équipe de l'établissement
- les **arbitrages** à opérer au moment de l'émergence de tensions au plan social, budgétaire ou politique
- un **engagement** plus fort dans l'animation des instances de décision de l'établissement, comme le conseil d'administration
- le **respect** des demandes des élus sur la programmation
- la **contribution** des établissements aux priorités des collectivités

Ce sujet amène naturellement à la question des responsabilités de la direction, de la responsabilité du conseil d'administration et de la présidence. Par ricochet nous pourrions également poser la question de la responsabilité des collectivités publiques à l'intérieur du conseil d'administration : que signifie représenter une collectivité territoriale ou l'État au sein d'un conseil d'administration ? Comment s'incarne le mandat donné par la collectivité ou par le Préfet au sein de l'établissement ?

Pour le moment c'est l'une des problématiques sur laquelle l'université d'été pourrait porter. En effet l'expérience des deux ans de gestion de crise a mis à mal les certitudes voire les savoir-faire des directions dans la gestion des situations (social, finance, stratégie). Cette nouvelle rencontre, à l'occasion du 20^e anniversaire de la loi, pourrait être l'occasion de mieux formaliser le champ des responsabilités d'une direction d'un établissement public de coopération culturelle.

Ce travail s'inscrirait dans la continuité des ateliers réalisés lors de l'université d'été à Bayonne en 2019, qui, vu la situation des établissements depuis plus de deux ans, n'ont jamais pu être exploités. En effet, les travaux devaient déboucher sur la publication d'un *carnet de direction* consacré à ces questions. Ce projet a depuis le début de l'année 2020 été constamment reporté.

Il est donc tout à fait opportun de reprendre cette problématique centrale des EP pour enrichir la réflexion d'un nouveau temps de travail au moment de l'université 2022 à Nancy. Cette démarche permettrait alors d'engager dès le mois de septembre 2022 :

- un chantier recherche et développement sur la cartographie des responsabilités des acteurs, y compris celle de la direction
- la publication du carnet de direction qui pourrait exploiter l'ensemble de la matière produite depuis l'université de Bayonne et de l'université Nancy.
- La préparation d'une réunion de restitution en fin d'année 2022 pour partager et élargir nos réflexions

Une première proposition de thème

Si nous validons cette **hypothèse autour des responsabilités de la direction, des collectivités publiques et du CA**, il est alors possible, à l'occasion de cette université d'été d'articuler plusieurs temps de travail :

- le **mardi 28 juin après-midi** : une réunion principalement ouverte aux établissements publics du Grand Est sur la problématique de la responsabilité des directions dans le champ culturel. Cet atelier constitue la contribution de l'autre Canal au débat organisé dans le cas du 20^e anniversaire de la loi.
- **Le mercredi 29 juin matin** : un bilan du dispositif de formation destiné aux équipes primo arrivantes dans les établissements

- le **mercredi 29 juin après-midi** : un séminaire de travail avec la FEDELIMA qui a entrepris un travail sur « les incidences du statut juridique sur le périmètre du projet culturel et artistique ». Ce temps d'échange est à préciser : il concerne effectivement le secteur des musiques actuelles. Mais nous pensons qu'il serait intéressant de profiter de l'université pour inviter d'autres directions d'établissements de secteurs différents afin d'élargir la problématique.

Ces trois ateliers permettraient d'introduire (mise en chauffe) les débats de l'université 2022 sur un thème central :

Ce que diriger un établissement public veut dire (EPCC ou régie personnalisée) et ce qu'administrer un établissement public veut dire (EPCC ou régie personnalisée).

À partir des enseignements des trois ateliers que pouvons nous déduire sur les périmètres de responsabilité de la direction et des collectivités publiques? Qu'est-ce que cela signifie sur le périmètre d'un projet ? Pourrait-on stabiliser les caractéristiques d'un projet politique porté par les collectivités publiques et celle d'un projet d'orientation (artistique, culturelle, historique pédagogique...) porté par la direction ? Quelles sont les conditions à réunir pour que le projet d'orientation de la direction soit utilisé en référence du fonctionnement de la gouvernance de l'établissement ? Quelles plus-values les directions apportent-elles aux projets de coopération politique portée par les collectivités et/l'état ?

Les dernières expériences montrent la difficulté de recrutement sur les postes de direction ou plus largement des postes de l'équipe de direction. Retenir ce thème donne l'occasion de repérer, au-delà des éléments apportés par le contrat de travail, les principales caractéristiques du métier de directrice de directeur qui pourrait être commune à l'ensemble des équipes, quel que soit le domaine artistique et culturel ; de formaliser les spécificités mises en œuvre par chacun dans « son style de direction ». Ce moment d'objectivation des expériences et des pratiques pourraient être utiles à chacune et à chacun dans la mise en place d'une stratégie de direction à destination des élus des collectivités territoriales membres ou non du conseil d'administration, des services de l'État (culture et non culture/en région et national), des membres des conseils d'administration et à destination des cadres des équipes des établissements.

La mobilisation des équipes membres pour l'Université 2022

Lors de la réunion nous avons également reposé la question de la mobilisation des équipes membres à la préparation de cette université. Nous avons convenu qu'il serait intéressant de préparer un temps de manière plus structurée sur l'actualité des équipes : un point d'actualité le jeudi 30 juin au matin qui soit l'occasion d'explorer trois thèmes centraux des équipes de directions : les questions sociales, les trajectoires budgétaires et la gouvernance politique et stratégique. Il serait possible d'envisager :

- de faire un appel à intervention pour l'université auprès de tous les membres
- de demander (et d'accompagner) une contribution écrite sur une problématique posée
- de diffuser les contributions en amont de l'université vers le début du mois de juin
- d'organiser des mini ateliers thématiques avec les interventions des équipes contributrices

Proposition de déroulé de l'université 2022

Période	mardi 28 juin 2022	mercredi 29 juin 2022	jeudi 30 juin 2022	vendredi 1 ^{er} juillet 2022
Matin		9h00 : Atelier Bilan du dispositif de formation équipes primo arrivantes	Ouverture de l'AG bilan de la saison 2020–2021 point sur la mise en place du kit de démarrage pour les primo arrivants Point d'actualité sur trois grands sujets : social/finance/stratégie politique	Poursuite de l'assemblée générale bilan de la journée précédente élection du bureau (remplacement de Cyril Duquesne) orientations et chantiers pour la saison 2022–2023
		11h00 accueil des participants et participantes		
Après-midi	14H00 Séminaire Grand est Comment incarner les coopérations ? Inviter tous les établissements publics : EPCC et Régies de la Région Grand Est Profiter de l'organisation de l'université pour inviter les établissements publics à partager une réflexion sur les coopérations Communication autour du 20 ^e anniversaire <i>Agence culturelle du Grand Est ? les services des collectivités membres ou non du CA de l'autre canal ? Drac ?</i>	14H00 Séminaire de la FEDELIMA « incidences du statut juridique sur les projets des établissements »	Le débat de l'université Ce qu'être directeur ou directrice d'un établissement public veut dire ? Quels sont les champs de responsabilités couverts par la direction ? Travaux sous formes d'ateliers et de restitution en gd groupe Quelles déductions sur : Les points à intégrer dans la publication Carnet de direction Les chantiers à ouvrir dès septembre	Organisation des départs depuis Nancy
		17h00 Accueil officiel à l'Université 2022 Présentation des deux jours Une rencontre avec les élus et membres du CA de l'Autre Canal ? 19H00 Conférence de presse avec les élus du territoire le 20 ^e anniversaire de la loi sur l'EPCC présentation de la rencontre nationale au Sénat		
En soirée		Surprise	Surprise	

Les 20 ans d'expérience des établissements permet de mieux comprendre les évolutions de métier de direction tant pour le directeur ou la directrice, que pour l'administrateur ou l'administratrice. Aussi, le bilan du kit de démarrage invitera à réexaminer la question de la formation initiale et continue pour les équipes de direction.

L'approbation du budget prévisionnel 2022

Présentation du BP 2022

Le budget prévisionnel 2022 est construit sur la base d'une augmentation du nombre de membres adhérents par rapport à 2021 : 55 adhérents en 2021, 59 adhésions prévues en 2022. Pour rappel, le Comité n'est pas subventionné, c'est pourquoi les adhésions représentent plus de 86% des recettes.

Ces recettes permettent de financer les dépenses courantes de fonctionnement et celles liées à l'activité telle qu'elle peut être estimée à ce jour, sachant que la dépense incompressible est

la prestation de l'Atelier Verso Culture qui représente près de 75% du budget. Cette dernière intègre cette année, comme tous les 2 ans, une augmentation du tarif de prestation du délégué général (4% soit 2% par an) et est basée sur 170 jours d'intervention.

La répartition de ces dépenses pourra évoluer en cours d'année, notamment lors des décisions qui seront prises à l'université d'été qui aura lieu au mois de juin à Nancy.

Association du Comité national de liaison des EPCC					
Budget Prévisionnel 2022					
Dépenses			Recettes		
61 - Services extérieurs		139 968			
Sous traitance	138 424				
<i>Atelier Verso Culture</i>	110 364				
<i>hébergement Université d'été</i>	4 400				
<i>Prestation vidéo & frais de montage</i>	4 160		75 - produits de gestion		148 169
<i>Autres prestataires, ressources extérieures</i>	19 500		Adh membres actifs	126 540	
Locations de salles	924		Adh autres membres	1 554	
Maintenance informatique	290		Inscriptions FAQ	240	
Assurances	160		Inscriptions Université	13 300	
Divers, abonnement Zoom	170		Inscriptions séminaires	2 250	
			Groupe ressources, reprise partielle du reliquat	4 285	
62- autres services extérieurs		8 391			
Frais de déplacements et de missions	2 500		76 - produits financiers		190
Frais de réception, restauration	5 691				
Services bancaires	200				
		148 359			148 359

Le budget analytique

La page suivante présente le budget analytique 2022. Il prévoit la continuité des services et activités récurrentes, les ateliers et publications, toujours une contribution à la gestion de la crise et pour la première fois cette année, suite à la décision lors de la dernière assemblée générale de novembre 2021, l'inscription du département recherches et développement. Des précisions sur l'organisation budgétaire de ce département sont apportées à la suite du budget analytique.

Dépenses				Recettes		
COORDINATION GENERALE - SERVICES ET ACTIVITES RECURRENTES						
	Secrétariat général (gestion site et adm. Gale)		20 199	128 284		
611	Atelier Verso Culture			adhésions à 777€		
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	26 649,20	16 879	777	2	1 554
6156	Maintenance informatique		290			
616	Assurances		160	adhésions à 2 220€		
618	Abonnement annuel ZOOM		170	2 220	57	126 540
627	Services bancaires		200			
6251	Frais déplacements		2 500	produits financiers		
	Rendez vous institutionnels		3 246			
611	Atelier Verso Culture			Inscriptions à 120€		
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	5 649,20	3 246	120	2	240
	Journée FAQ (mai et octobre)		4 399	240		
611	Atelier Verso Culture			Inscriptions à 120€		
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	6 649,20	3 895	120	2	240
6132	Locations salles		504			
	Réunions plénières et Universtié 2022		33 079	13 300		
611	Atelier Verso Culture			Inscriptions à 150€ (distantiel)		
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	30 649,20	19 476	150	47	7 050
611	Hébergement Université		4 400			
611	Prestation vidéo & frais de montage		4 160	Inscriptions à 250€ (présentiel)		
6132	Location salles		420	250	25	6 250
6257	Restauration Université		4 623			
	XXeme ANNIVERSAIRE		12 984			
611	Atelier Verso Culture					
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	20 649,20	12 984			
	Gestion des informations		14 335			
611	Atelier Verso Culture					
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	19 649,20	12 335			
611	Prestataire internet					
	Refonte stratégie de communication		2 000			
Sous total Services et activités récurrentes		106	88 242	141 824		
ATELIERS ET PUBLICATIONS						
	Ateliers - Groupe de travail		29 214			
611	Atelier Verso Culture					
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	45 649,20	29 214			
	Mise en œuvre		8 300			
611	Prestataires (imprimeur, reflat Ciclic...)		8 300			
	Publications, chantiers prévus					
	Publications EPCC mode d'emploi					
	Le carnet de direction (ex libre blanc de la coopération)					
	Notes Comité cadre de référence					
	Publication Kid de démarrage					
	Carnet sur statuts EPCC					
	Séminaires valorisation publications					
	Comité éditorial annuel 2022					
	Etude chantier communication					
Sous total Ateliers et publications		45	37 514			
CONTRIBUTION GESTION DE CRISE						
	Veille d'informations et ateliers		3 246			
611	Atelier Verso Culture					
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	5 649,20	3 246			
Sous total Contributions gestion de crise		5	3 246			
DEPARTEMENT RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT						
	Programme et séminaires		19 357	6 535		
611	Atelier Verso Culture			Quote part reliquat Gpe Ressourci		
	Nbre de jours * tarif journalier TTC	14 649,20	9 089	4 285		
611	Intervention Ressources		8 000	Séminaires		
6257	Frais d'organisation		1 068	2 250		
611	Autres dépenses		1 200	10% cotis 2022 12 809		
Sous total Département Recherches et Dévelop		14	19 357	6 535		
TOTAL BUDGET 2022		170	148 359	148 359		

Précisions concernant le Département recherche et développement

Il n'est pas évident de faire apparaître dans le budget d'exploitation 2022, un département dont le budget est programmé sur trois années d'exercice. C'est pour cette raison qu'une partie des dépenses est « à répartir sur trois ans » afin de respecter l'équilibre budgétaire sur l'exercice 2022.

Voici, d'un point de vue purement théorique, la traduction des décisions prises lors de l'assemblée générale du mois de novembre 2021 concernant le département recherche-développement :

	2022	2023	2024	PROG 3 ANS
Recettes				
Transfert reliquat Gpe Ressources	4 287	6 677	6 677	17 641
Affectation 10% adhésions	12 809	12 812	12 812	38 433
PAF Séminaires transmission	2 250			2 250
TOTAL	19 346	19 489	19 489	58 324
Dépenses				PROG 3 ANS
Atelier Verso Culture	9 089	9 089	9 089	
Interventions Ressources externes	8 000	8 000	8 000	24 000
Dépenses à répartir	1 200	1 200	1 200	3 600
frais d'organisation	1 057	1 200	1 200	3 457
TOTAL	19 346	19 489	19 489	58 324
			SOLDE PROGRAMME 3 ANS	-

Concernant les recettes

- Avec une soixantaine d'établissements membres, l'association a décidé de consacrer 10 % du montant des cotisations à ce département, soit 12 812 €. Nous gardons cette hypothèse de maintien des établissements sur 23 et 2024.
- Suite à la décision des équipes membres du Groupe Ressources, le reliquat du budget mobilisé durant trois ans (17 641 €) est affecté au département Recherche-Développement pour la réalisation des chantiers qui seront décidés. Il est réparti sur les 3 années pour maintenir l'équilibre budgétaire.
- Enfin, le séminaire de restitution des résultats organisé au mois de mars 2022 permettra d'abonder ce fonds de recherche-et développement à hauteur de 2 250 €.

Concernant les dépenses

- La répartition des dépenses sur 3 ans a été faite de manière théorique. Dans l'attente des décisions concernant les chantiers à investir sur les trois prochaines années, cela donne à voir une ressource financière moyenne possible à mobiliser chaque année.
- Après la phase de consultation engagée auprès des équipes membres il y a quelques semaines, l'assemblée générale du mois de juin 2022 décidera des sujets des chantiers investir sur les mois et les années qui viennent. C'est à cette occasion que seront prises les décisions concernant les ressources humaines et financières à affecter en 2022 et sur les deux années restantes.

Proposition de résolution N°5 : le Budget Prévisionnel 2022

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2022 et les conditions d'application liées à la réalisation des différentes missions confiées à l'Atelier VersoCulture.

Questions diverses

Pour le moment, aucune question diverse n'a été mise dans l'ordre du jour. Un point sur ce sujet sera fait en ouverture de l'assemblée générale.

La prochaine Assemblée générale se déroulera à la fin du mois de juin lors de
l'Université d'été 2022 à Nancy
